

23 AOÛT à 18h30
L'ANACR
ANIME LA FLAMME
À L'ARC DE
TRIOMPHE

Rendez-vous : 18h, entrée du souterrain
 du musoir des Champs-Élysées

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
 FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
 N° 1220-1221 - MAI - JUIN 2009



JOURNÉE JEAN MOULIN AU PANTHEON

Le 18 juin dernier, la Journée Jean Moulin a été marquée par une cérémonie au Panthéon à laquelle ont participé de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Pierre Mazeaud, ancien Président du Conseil Constitutionnel, Président de la Fondation Charles de Gaulle, Robert Chambeiron, Secrétaire général adjoint du CNR, Président-délégué de l'ANACR, Michel Suchod, directeur de cabinet de Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants, Jacques Goujat, Président de l'U.F.A.C., Pierre Morel, vice-président de la Fondation de la Résistance, Catherine Vieu-ChARRIER, adjointe au maire de Paris...

Ci-contre : Pierre Mazeaud saluant Robert Chambeiron à l'entrée de la crypte où repose le fondateur du C.N.R.

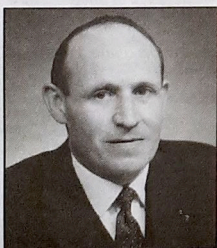


HOMMAGE A JEAN MOULIN

Le 27 mai dernier à 17 h, l'ANACR et la Fondation de la Résistance ont rendu hommage au fondateur du CNR au Monument Jean-Moulin situé au bas des Champs-Élysées à Paris. Deux gerbes furent déposées par François Perrot et Jean Gavard, vice-présidents, pour la Fondation de la Résistance, et par Jacques Weiller et Jacques Varin, vice-président et secrétaire général adjoint pour l'ANACR. A 18 h 30, lors du **Ravivage de la Flamme** par la Fondation de la Résistance, placé sous la présidence de Jean Gavard, on notait aussi la présence de Christiane Tardif, Claude Hallouin, Jean-Paul Riffault, et Guy Deschamps, membres du Bureau National de l'ANACR, ainsi que de plusieurs membres du Conseil National.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Comme les années précédentes elle a été célébrée partout à travers la France. (Voir page 3)



L'ANACR EN DEUIL

ROGER LESCURE

Compagnon de la Libération
 Membre du Comité d'Honneur

Roger Lescure, né en 1912 dans une famille de meuniers d'Allasac, travailla comme employé de commerce et ouvrier du bâtiment avant de monter à Paris à 18 ans où il travailla dans des diverses branches de la restauration. Militant communiste, mobilisé en août 1939 au 19ème C.R.C.A. Il prend part aux opérations à partir du 10 mai 1940 avec le grade de maréchal des logis. Démobilisé, en juin 1940, il entre dès septembre 1940 dans la Résistance, participant à la réorganisation du Parti communiste clandestin aux côtés de son responsable pour la Haute

Corrèze, Léon Lanot. Du 21 juin 1941 à la Libération, Roger Lescure et son épouse vont mettre leur café «Le Verdanson» à la disposition du Parti communiste clandestin qui y tient ses réunions. Roger Lescure, qui, au sein du Front National clandestin et des FTP a participé à plusieurs actions directes contre l'ennemi et ses complices (récupération de machines à écrire de la mairie d'Albignac, préparation active de la grande manifestation de Brive du 11 novembre 1942, sabotage de grues du dépôt de Brive le 16 décembre 1942...) est arrêté le 6 avril 1943. Interné au camp de Saint-Paul d'Eyjaux puis transféré à la forteresse de Saint-Martin-de-Ré, il s'en évade le 12 septembre 1943. (Suite en page 2)

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON de SOUTIEN
 2009
 Conservez ce bon, il peut vous être utile pour obtenir des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu au tirage au sort le 15 décembre 2009. Ce bon n'est valable que pour la période du 15 novembre 2008 au 15 décembre 2009.
 Résistance France d'Abord

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une **aide précieuse, irremplaçable** pour notre Association.
 Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au **15 décembre**.

LIBÉRATION NATIONALE ET INSURRECTION NATIONALE

Dès le 18 avril 1942, le Général de Gaulle avait déclaré : «*La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale*». Quand, en ce 6 juin 1944 à l'aube, sur les plages de Normandie, débarquent les troupes libératrices de la coalition alliée, avec en leur sein des éléments des forces de la France combattante, ces paroles du général de Gaulle vont prendre toute leur dimension historique.

Popularisées par le cinéma et la télévision, l'on a retenu les images émouvantes des paysans sortant – à l'écoute des messages personnels de Radio-Londres – les armes cachées depuis la défaite de 1940, ou parachutées avec des explosifs à destination de la Résistance par les avions venus d'Angleterre pendant ces longues nuits de l'Occupation.

Or, pour être une partie de la réalité, ces images ne sauraient cependant à elles seules traduire ce qu'a été, à partir du 6 juin l'entrée en lutte croissante pour devenir massive du peuple de France dans toutes ses villes et régions, coupant bien évidemment les voies de communication de l'ennemi, contraignant à la retraite ses troupes casernées, les harcelant durant leur fuite, mais aussi chassant, les uns après les autres, les représentants de l'administration pétainiste en leur substituant une administration patriote, fidèle aux valeurs de la République et reconnaissant l'autorité du Gouvernement Provisoire de la République Française, établi à Alger le 2 juin 1944 sous la direction du général de Gaulle.

Ce fut cela la Libération : une insurrection populaire participant aux côtés des alliés au combat contre l'ennemi et ses complices tout en restaurant la légalité républicaine. Certes ce fut une explosion de joie, découlant de la liberté retrouvée, de colère aussi à l'encontre de ceux qui se firent quatre années durant les complices de l'oppression nazie, mais ce fut d'abord la mise en œuvre d'une stratégie préparée depuis de longs mois dans la clandestinité sur le sol national occupé, et qui évita à la France d'être placée sous administration militaire anglo-américaine.

Ainsi le CNR, créé le 27 mai 1943 sous la direction de Jean Moulin, a-t-il mis en place dès l'automne des Comités locaux et départementaux de Libération, lesquels vont naturellement se substituer aux administrations pétainistes le moment venu, il a unifié au début de l'année 1944 au sein des FFI les formations armées de la Résistance et, le 15 mars, il a publié un Programme pour «*Les Jours heureux*», mais qui, par son «*Plan d'action immédiate*», définissait les moyens de lutte pour en accélérer la venue.

Et quand le général de Gaulle arrive le 25 août dans la capitale insurgée, qui avec l'aide de la 2^{ème} DB a contraint l'occupant à la capitulation, devant Leclerc et Rol-Tanguy, les paroles historiques qu'il prononce alors – «*Paris Libéré, libéré par lui-même, libéré par son peuple, avec le concours des armées de la France...*» – ne sont pas sans faire écho à celles qu'il prononça le 18 avril 1942.

Louis CORTOT
 Compagnon de la Libération

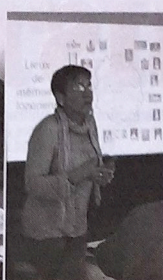
DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Stage national - Mention "Mort pour la France".
- P. 3 : Journée Nationale de la Résistance.
- P. 4 et 5 : 65^{ème} anniversaire de la Libération. Vigilance et mémoire.
- P. 6 et 7 : Avis de recherche, Vie de l'association. Nos deuils.
- P. 8 : Les livres.

6^{ème} STAGE NATIONAL DE FORMATION



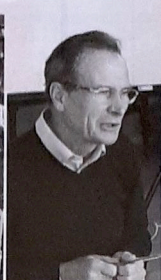
Un cadre de travail idéal



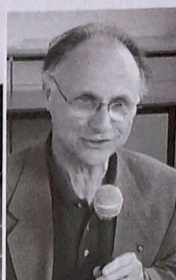
Dany Rouveyre-Vignettes



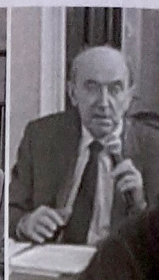
Une partie des stagiaires



Edgar Castera



Dominique Durand



Louis Cortot

Le sixième Stage national de formation de l'ANACR s'est tenu du 22 au 24 mai dernier, lors du week-end de l'Ascension, comme les années précédentes à l'Auberge de Saint-Denis, confortable construction du XIX^e siècle située au milieu d'un parc et qui offre un cadre idéal car disposant de salle de conférence, salle vidéo-TV, chambres et installations de restauration. Cet équipement municipal avait, comme les années précédentes, été mis à disposition dans les meilleures conditions par la Municipalité de Saint-Denis, à laquelle nous renouvelons notre gratitude.

Participèrent à ce stage Edgar CASTERA (Gers), Jean-Pierre CASTILLO (Pyrénées-Orientales) Robert CLAUUX (Corrèze), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis) Jean-Louis CORTOT (Paris), Edith DEYDIER (Alpes-Maritimes), Michel DOUCHET (Ardèche), Céline DUCAMP (Seine-Saint-Denis), Alain DUTHEIL (Eure), Jean-François FAVRE (Haute-Savoie), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Jean-Claude HERBILLON (Jura), Sadi MAZOIR (Aisne), Hélène LAFFAIT (Libé-PTT) Jean-Pierre MAHEO (Morbihan), Odile MARCOU-DURET (Corrèze), Bernard NEBLEZAT (Alpes-Maritimes), Marie-Gentille PECOUL (Bouches-du-Rhône), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Dany ROUYEYRE-VIGNETTES (Lozère), Jean-Marc ROUYEYRE (Lozère), Sébastien RUBINSTEIN (Alpes-Maritimes) Christiane TARDIF (Essonne), Thomas LEFEVRE (Aisne), Jacques VARIN (Paris), Marie-Françoise VAUZELLE (Haute-Vienne), La Direction de l'ANACR était représentée par Louis CORTOT.

Comme les années précédentes, l'objectif du stage était de mutualiser l'expérience acquise, notamment dans le domaine des actions menées en direction du public, de mieux connaître l'histoire de l'ANACR, d'approfondir les connaissances sur l'histoire de la Résistance.

C'est tout logiquement par un exposé sur l'histoire de l'ANACR que s'est à nouveau ouvert le stage le vendredi matin. Jacques VARIN, remplaçant Charles FOURNIER-BOCQUET, secrétaire général de l'ANACR, que des ennuis de santé ont empêché de participer au stage, retraça - notamment à partir des exposés faits lors des stages précédents par Charles Fournier-Bocquet - les étapes de la création de l'ANACR et ses principales batailles : contre les persécutions à l'encontre de résistants, pour la défense des droits des Résistants et la levée des forclusions les frappant dans ce domaine, contre la remilitarisation de l'Allemagne faisant appel à des anciens généraux nazis, contre les résurgences du fascisme et la négationnisme, contre la suppression du caractère férié du 8 mai, pour la mémoire des combats et la transmission des valeurs de la Résistance, pour une Journée Nationale de la Résistance...

En début d'après-midi, Jacques Varin évoqua l'évolution des «Ami(e)s de la Résistance», de la décision du congrès ANACR de Sallanches en 1970 de créer une «carte d'Ami(e) à la fondation, en avril 2003, de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) et à la décision du congrès de Limoges de l'ANACR d'ouvrir ses rangs aux Ami(e)s de la Résistance, ainsi qu'à celle des Secondes Assises nationales en mars 2008 de l'Association des Ami(e)s décidant de mettre un terme à son existence fin 2008. Evolution en termes de recrutement, de structuration, d'activités mais aussi en termes d'approfondissement de leur spécificité, de conception de leur rôle, aux côtés et au sein de l'ANACR.

En seconde partie d'après-midi, Dany ROUYEYRE-VIGNETTES, présidente-déléguée du Comité départemental ANACR de Lozère, après avoir présenté le département, certes le moins peuplé de France mais dont le cadre géographique permet l'implantation de maquis, et fait l'histoire de l'ANACR départementale, en présenta le travail de mémoire contemporain. S'appuyant sur des éléments visuels grâce à un vidéoprojecteur, elle en développa ses différents aspects : en premier lieu les étapes - conception, recherches, travail de rédaction, financement... - de la réalisation d'un CD-Rom sur la Résistance en Lozère qui - sous l'égide de la R5 - a été, au-delà de son intérêt pédagogique, structurante pour l'Association. Puis

elle retraça la bataille de mémoire autour d'un site historique, celui du maquis-école de la Picharderie dont la destruction du bâtiment n'a pu être empêchée mais qui, grâce notamment au concours de la direction départementale de l'ONAC, va être au centre d'un parcours de mémoire. D'autres aspects furent abordés, du fléchage de mémoire dans le Parc régional aux interventions dans les lycées et collèges, de la participation au Concours aux initiatives liées à la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

La journée de samedi commença par un exposé de Jacques Varin consacré au Front National clandestin : les circonstances de sa création, sa structuration dans les deux zones, sa presse clandestine, son pluralisme, ses dirigeants, ses orientations, ses relations avec les FTPF et - originalité par rapports aux autres mouvements de Résistance - son organisation sur une base sociologique et professionnelle : Front National des Intellectuels, Front National des Juristes, Front National de la Jeunesse, front National de la Police, Front National du Spectacle, Comité National des Ecrivains, etc.

Puis, en seconde partie de matinée, Edgar CASTERA, coprésident de l'ANACR du Gers, à partir de l'exemple de son département et faisant lui aussi appel à des documents projetés sur écran, a explicité toutes les étapes de la réalisation et de l'utilisation d'une exposition : choix du thème, message que l'on veut faire passer, publics visés, supports et charte graphique, concours sollicités, humains et financiers, établissement d'un budget, mise en place, inauguration, communication (presse, radios locales, affiches, etc.), implication des adhérents...

En début d'après-midi, Dominique DURAND, Président-délégué de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos, développa, en s'appuyant notamment sur le témoignage de son père, Pierre Durand, qui fut déporté à Buchenwald et Dora, le thème assez méconnu de la Résistance dans les camps de concentration. Furent abordées la délicate question de la «zone grise», à savoir les rapports obligés avec l'administration allemande du camp, les rapports entre les diverses nationalités, etc.

En seconde partie d'après-midi, Jacques Varin a retracé le cheminement parfois difficile qui conduisit les Partis, mouvements et syndicats de la Résistance à réaliser - grâce à l'action inlassable de Jean Moulin - leur unité au sein du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, ainsi que le processus qui aboutit le 15 mars 1944 à la publication du Programme du C.N.R.

En soirée, le Téléfilm «93 rue Lauriston», réalisée par Denys Granier-Deferre, permet d'aborder le rôle de la Gestapo en France et plus particulièrement celui - sinistre et abject - de ce qu'on a appelé la «Gestapo française», alias la «Carlingue» ou la «bande Bonny-Lafont».

Dimanche matin, Robert CHAMBEIRON n'ayant pu être présent comme les années précédentes, c'est Louis CORTOT, Président de l'ANACR et Compagnon de la Libération, qui a clôturé le stage par un savant exposé sur les différentes étapes qui ont affirmé la France Libre, et la prééminence de de Gaulle sur Giraud grâce à l'appui de la Résistance intérieure. Et ce fut l'heure du bilan fait en commun, dont la conclusion positive est un encouragement à préparer le stage 2009...

En fin de matinée, les stagiaires se rendirent déposer une gerbe à la Stèle de Jean Moulin, devant laquelle Louis Cortot, en présence de M. Didier Paillard, maire de Saint-Denis, retraça le rôle de celui qui fut l'unificateur de la Résistance, puis tous se rendirent sur la sépulture d'Auguste Gillot, membre du Conseil National de la Résistance et ancien maire de Saint-Denis, dont Michel Colas, président départemental de l'ANACR, évoqua la mémoire.

Quant au repas de clôture, ce fut cette année encore un moment fort d'une amitié que ces trois jours passés ensemble avaient nouée et approfondie.

L'ANACR EN DEUIL ROGER LESCURE

Suite de la page 1)

...Ayant rejoint la Corrèze où il a repris le combat, il est envoyé fin octobre 1943 en Dordogne pour y organiser et diriger jusqu'en février 1944 l'Ecole interrégionale des cadres du maquis à Faulac, école qui subira l'attaque de la Milice en janvier 1944.

Début 1944, Roger Lescure - «Murat» - est nommé Commissaire aux Opérations Régional pour la Dordogne puis, à partir du 6 avril, Commissaire aux Opérations Interrégional pour la R5, avec le grade de lieutenant-colonel, et est nommé à l'état-major FFI de la R5.

Après avoir participé à la libération de la ville d'Egletons, en Corrèze, il est, après celle du département et de la Région, nommé chef du bataillon de sécurité de la Région FFI. Ayant aidé à la création du 134^{ème} R.I., composé d'anciens maquisards de la R5, il en sera le commandant en second. Il sera démobilisé en 1946 après avoir été en occupation en Allemagne.

Fait Compagnon de la Libération le 17 novembre 1945, Roger Lescure était Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance avec rosette, Croix de Combattant Volontaire 39/45.

Longtemps Président de l'ANACR de Corrèze, Roger Lescure était entré au Conseil National de l'ANACR au congrès de Toulouse en 1966, au Bureau National au congrès du Havre en 1974. En 2006, au congrès de Limoges, il devenait membre du Comité d'Honneur national.

Avec Roger Lescure disparaît l'une des grandes figures de la Résistance, l'un de ceux qui firent de l'ANACR la grande association pluraliste de Résistant(e)s. Nous perdons un camarade qui était un ami.

A PROPOS DE LA MENTION : «MORT POUR LA FRANCE»

C'est la loi du 2 juillet 1915 qui a créé la mention « Mort pour la France », à apposer sur les registres d'état-civil, en marge des actes de décès de ceux qui furent tués à la guerre « afin que l'état-civil enregistre à l'honneur du nom de celui qui a donné sa vie pour le pays un titre clair et impérissable à la gratitude et au respect de tous les Français ». Avant la guerre de 1914-1918, cette mention n'existait pas et la loi de 1915 a été actualisée, complétée, depuis la seconde Guerre mondiale, par l'ordonnance du 2 novembre 1945, la loi du 22 août 1950, celle du 3 avril 1955 et, pour ce qui concerne la guerre d'Algérie, l'ordonnance du 16 juillet 1962.

Tous ces textes sont codifiés en les articles L. 488 et suivants du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre et ne posent pas de problème dans la grande majorité des cas, y compris pour les combattants de la Résistance, dès lors que le « 6^e » de l'article L.488 inclut « toute personne décédée en combattant pour la libération de la France ou en accomplissant des actes de résistance » ainsi que le « 7^e » relatif à « toute personne exécutée à la suite d'une condamnation résultant de mesures d'exception prises pour l'autorité de fait se disant gouvernement de l'Etat français... » et qu'en outre l'article L. 492 bis permet de décerner un diplôme d'honneur «aux FFL ou FFC ou

FFI et aux membres de la Résistance dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France ».

Cas litigieux voire scandaleux

Cependant, la 9^e catégorie incluse dans l'article L.488 du Code concerne «Toute personne décédée à la suite d'actes de violence constituant une suite directe de faits de guerre».

Compte tenu de ce paragraphe, des attributions que les résistants et des observateurs impartiaux ont jugé scandaleuses ont été délivrées à des «collaborateurs» de l'occupant.

C'est ainsi que la famille d'un maire d'une commune du centre de la France, sous l'autorité du gouvernement de Vichy, exécuté par une unité de la Résistance a obtenu la mention en cause pour ce notable.

C'est ainsi qu'un certain nombre de membres de la Milice de triste mémoire mis hors d'état de nuire par des résistants l'ont obtenue.

Nous avons eu connaissance, assez récemment d'une affaire concernant un homme qui aurait servi, auprès de la Gestapo d'interprète, d'intermédiaire ou d'intercesseur, notamment en raison de sa connaissance de la langue allemande. Il avait été condamné à mort et exécuté à Cahors dans les tous premiers jours de la Libération.

Le jugement le concernant avait été validé le 18 novembre 1944 par le Tribunal Militaire. Ce jugement a été cassé, pour vice de forme et annulé sans renvoi par arrêt de la Cour de Cassation en 1947.

Le fils de la personne en cause a obtenu que la mention « Mort pour la France » lui soit attribuée...en janvier 2009.

Une mention... très large

Quand on examine chacune de ces affaires, on peut ressentir un sentiment d'indignation en pensant à nos camarades fusillés, torturés, déportés, victimes de l'occupant et de ceux qui se déshonorèrent en se mettant à son service.

Du point de vue du Droit, il faut analyser les textes qui ont force de loi et qui régissent les conditions d'attribution de la mention « Mort pour la France ».

Et alors, on s'aperçoit qu'en définitive ces conditions sont multiples et très larges en ce qui concerne leur application. Ce qui n'était pas le cas...en 1915.

Ainsi, le «10^e», inclut «tout militaire décédé...après avoir été incorporé de force ou après s'être engagé sous l'empire de la contrainte ou la menace de représailles dans les armées ennemies» ;

Il s'agit donc bien là d'une question douloureuse que nous devons aborder, non sans réagir, mais avec sang-froid.

Jacques Weiller

GUERRE DES ONDES, LIBÉRATION DES ONDES...

Lorsqu'éclate la seconde Guerre mondiale, un facteur a pris de l'importance par rapport au précédent conflit : la radio.¹ Non seulement dans le domaine des communications militaires, mais aussi sur les plans de l'information, de la désinformation et de la propagande : on sait le rôle que la radio a joué, sous l'égide de Goebbels, dans l'affirmation de l'emprise hitlérienne sur l'Allemagne après l'accession d'Hitler au pouvoir, en janvier 1933. Elle a même fourni, le 31 août 1939, sous couvert d'une « fausse » attaque « polonaise » contre l'émetteur régional allemand de Gleiwitz en Silésie, le prétexte de l'agression nazie contre la Pologne...

La guerre déclarée, la radio va être mobilisée par les belligérants et, là où - comme en France - elle jouissait d'une liberté d'expression, elle est soumise à la censure, en premier lieu en ce qui concerne les opérations militaires ; les postes d'Etat relayant plus généralement la politique gouvernementale. Ainsi, en France, la censure de toutes les émissions - des postes d'Etat (3 nationaux et 11 régionaux)² ou privés (12 stations) - est mise en place, dès la fin août 1939, sous la responsabilité du Commissaire général à l'Information, l'écrivain Jean Giraudoux.³

Par ailleurs, de manière ouverte sur les antennes officielles, ou par l'intermédiaire de « postes noirs » (se présentant comme étant des postes clandestins émettant du sol ennemi et émanant d'opposants politiques), les adversaires vont développer une action de propagande - voire de désinformation - en direction des populations de l'adversaire. C'est particulièrement le cas de l'Allemagne nazie⁴ avec les émissions en langue française de Radio-Stuttgart, dans lesquelles officie le traître Paul Ferdinand, et - entre début septembre 1939 et le 25 juin 1940 - avec les « postes noirs » francophones « Réveil de la France », « Radio-Humanité » et « La Voix de la Paix » ; ces deux derniers se présentant faussement l'un comme communiste⁵ et l'autre comme pacifiste, afin de tenter de semer la confusion dans l'opinion publique française.⁶ De son côté, la France met en service à l'automne 1939, en direction des populations allemande et autrichienne, deux « postes noirs » en langue allemande : « *Deutscher Freiheitssender* » et « *Österreichischer Freiheitssender* ».⁸

L'avancée allemande à l'ouest, consécutive à l'offensive du 10 mai 1940, va modifier durablement le paysage radio-phonique : en premier lieu, pour éviter que leurs installations ne tombent entre les mains de l'ennemi, plusieurs émetteurs français vont être détruits, ou démontés pour être évacués vers le sud ; d'autres ne pourront l'être à temps. La première station à se saborder est Radio-Lille (qui, pendant quelques jours, a abrité la radio d'Etat belge réplée⁹), dont l'émetteur de Camphin est saboté le 18 mai 1940, afin de le rendre inutilisable par l'ennemi ; le 6 juin, l'émetteur de la tour Eiffel est à son tour détruit afin que les Allemands qui s'approchent de Paris ne puissent l'utiliser et, le 10, le personnel est évacué à Bordeaux où les programmes reprennent. A Fécamp, l'ancien émetteur

de « Radio-Normandie »¹⁰ est détruit à temps le 10 juin, tandis qu'à contrario son nouvel émetteur de Louvetot et ses nouveaux studios de Caudebec vont tomber intacts aux mains des Allemands. Après une dernière émission se terminant par la *Marseillaise* diffusée le 14 juin en soirée, les troupes françaises font sauter, le lendemain, l'émetteur de « Radio-Strasbourg »¹¹ à Brumath...

Et c'est par la radio - en l'occurrence par la station « Bordeaux-Lafayette » - que Pétain va sinistrement annoncer le 17 juin 1940 « qu'il faut cesser le combat » et qu'il demande l'amistice ; lequel, intervenu le 22 juin, a pour corollaire de faire passer sous le contrôle de l'envahisseur plusieurs nouveaux émetteurs, tels ceux de « Radio-Bretagne », à Thourie et Rennes-Alma... et de « Bordeaux-Lafayette », puisque la ville va être située en zone occupée.

Il va surtout assurer le contrôle allemand - direct ou indirect - sur l'ensemble de la radio en France : en premier lieu, l'article 14 de la Convention d'amistice franco-allemande du 22 juin stipule que « tous les postes émetteurs de TSF se trouvant en territoire français doivent cesser sur le champ leurs émissions. La reprise des transmissions dans la partie du territoire non occupée sera soumise à une réglementation spéciale ». Ainsi, du 25 juin à 0h 30 au 5 juillet 1940, il n'y a plus de station de radio émettant en France...

« RADIO-PARIS MENT... »

La reprise des émissions va se faire à partir du 6 juillet en zone non-occupée, d'abord à partir du Casino de Vichy, par la radio d'Etat « Radio Nationale », qui va être l'émanation directe du régime pétainiste qui se met en place ; les stations régionales perdant toute autonomie.¹² Quant aux stations privées, autorisées à réémettre à partir du printemps 1941, elles sont aussi étroitement sous contrôle.

La « Radio Nationale » pétainiste - qui fera en permanence l'apologie du Maréchal, de sa « Révolution nationale » et de la collaboration - perdra, au lendemain de l'invasion de la zone sud le 11 novembre 1942, la faible marge de manœuvre qu'elle pouvait avoir par rapport aux exigences allemandes. D'autant plus qu'en 1943 tous ses services opérationnels seront regroupés à... Paris.

En zone occupée, les Allemands ont rapidement réparé ou remis en service les émetteurs endommagés ou détruits - tel celui d'Allois (Cher). A partir du 18 juillet 1940, ils ne vont autoriser qu'une seule station,¹³ « Radio-Paris », qui porte le même nom qu'une station privée d'avant-guerre mais qui - installée dans les anciens locaux du « Poste Parisien » aux Champs-Élysées - est une création directe des services de propagande nazis, la « Propaganda Abteilung Frankreich » : « Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand » pourra en 1943 fredonner sur l'air de la « Cucaracha » Pierre Dac, sur les ondes de Radio-Londres. « Radio-Paris » nazi, après des débuts très « musicaux » (Tino Rossi, Maurice Chevalier s'y produisirent...), va vite se révéler antisémite, antibolchevique, anti-anglo-saxonne et - bien sûr - anti-résistante.

Le directeur de la station est un Allemand mais, hélas, il va pouvoir compter sur le concours de Français collaborateurs. Tel, à partir de janvier 1942 le journaliste Jean

Hérol-Paquis¹⁴, qui appellera à détruire l'Angleterre comme le fut Carthage... ou, à partir de février 1942, pour deux chroniques quotidiennes, Philippe Henriot.¹⁵

Parallèlement à la mise en place de leur appareil de propagande, tant l'occupant que le régime pétainiste vont tenter d'empêcher l'accès à d'autres sources d'information. Dès le 24 juin 1940, les Allemands ont placardé en Bretagne des affiches menaçant de punition ceux qui écouteront la BBC. Edictée le 13 août 1941, l'interdiction faite aux Juifs de posséder un récepteur de radio est l'une des mesures antisémites du gouvernement pétainiste... En octobre suivant, ce même gouvernement interdit « d'écouter les émissions des postes britanniques se livrant à une propagande antinationale dans tous les lieux publics et privés ». En zone nord occupée, une ordonnance nazie du 23 mars 1942 interdit de former des techniciens radio. Le 1^{er} octobre 1942, un décret pétainiste interdit la fabrication de postes et pièces détachées de TSF ; en mars 1943, leur vente est aussi interdite...¹⁶

Quant au brouillage de la BBC, il s'est perfectionné et est associé dans les mémoires au son d'une boîte à musique d'enfant, tendant notamment à rendre inaudibles les « messages personnels » codés à destination des Résistants. Lesquels vont mener plusieurs actions contre les appareils de propagande nazi et pétainiste, et ceux qui les servent. Ainsi, à plusieurs reprises, le puissant émetteur d'Allois (500 kw)¹⁷ sera réduit au silence : le 10 mai 1942, le dynamitage des haubans des antennes par deux parachutistes FFL¹⁸ entraîne la chute de deux des quatre pylônes et, en mai 1943, à quelques km d'Allois, le FTP Roger Melnick¹⁹ coupe et enlève un morceau du câble reliant l'émetteur aux studios parisiens de « Radio-Paris », qui devient muet pendant quelques jours... Quant à Philippe Henriot, nommé le 6 janvier 1944 secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande du Gouvernement pétainiste, il est abattu, le 28 juin 1944, dans son appartement parisien du ministère de l'Information par un groupe de Résistants.



Pylône de l'émetteur d'Allois détruit en mai 1942

¹ En 1940, on estime à entre 5 et 6 millions le nombre de récepteurs en France, pour une population de 42 millions d'habitants.

² Il y a aussi un poste d'Etat à vocation internationale émettant en 20 langues : « Paris-Mondial » (20 kw, 15 fréquences) qui, transféré de Pontoise aux Essarts-le-Roi, a pris le 2 mars 1938 la suite du « Poste colonial ».

³ Le 6 décembre 1938, dans le contexte de menace de guerre, avait été créé le poste de « Chef du service de contrôle de la radio » au sein du secrétariat général de la Présidence du Conseil des ministres.

⁴ L'Italie fasciste met elle aussi en place en 1938 un « poste noir », « Radio Corse-libre », irrédentiste. Par ailleurs, utilisant l'émetteur de « Radio-Bar » qui, conjointement à « Radio-Tripoli » sous contrôle italien, diffuse ouvertement des émissions vers la Tunisie, qu'elle revendique ; ce qui conduit la France à créer, sous la direction du poète Philippe Soupault, « Radio-Tunis ». L'Italie va mettre en œuvre un autre « poste noir » dirigé vers la Syrie, alors sous mandat français.

⁵ Paul Ferdinand, militant de l'Action française, devient en 1927 correspondant à Berlin de La Liberté, puis en 1928 du Groupe de La Presse régionale. Favorable au 3^{ème} Reich il crée en 1934 à Paris, puis à Berlin, l'agence de presse Prima-Prima Dienst. Resté en Allemagne à la déclaration de la guerre, il travaille pour le service étranger de la Reichsrundfunk (radiodiffusion du Reich) et est en charge à « Radio-Stuttgart » d'émissions de propagande en français, qui ont pour objectif de démoraleiser les troupes françaises et de faire l'apologie du nazisme. Ferdinand - surnommé le « traître de Stuttgart » - est condamné à mort par contumace le 27 janvier 1940. Arrêté à la fin de la guerre, sa condamnation est confirmée le 11 juillet 1945 et il est fusillé le 4 août suivant.

⁶ Les nazis récidiveront à partir du 18 mai... 1943, avec le « poste noir » « La Lutte sociale », qui, empruntant le nom de l'hebdomadaire communiste algérien afin de se présenter faussement comme « communiste », émettra depuis Paris en français, arabe et kabyle à destination de l'Afrique du Nord.

⁷ Pendant la « Drôle de guerre » et l'offensive de la Wehrmacht à l'Ouest, les Allemands mettent en service un autre « poste noir », émettant de Leipzig, la « Voix de la Bretagne », qui annoncera - en français et en breton, la « libération » prochaine de la région. Un autre encore, « Camarade Nord », émettra durant la même période depuis Koblenz vers le Nord de la France...

⁸ Le poste « autrichien » utilise notamment l'émetteur de « Radio-Fécamp ».

⁹ Du 19 mai au 10 juin 1940, « Radio Vrij Nederland », la radio néerlandaise, elle aussi réplée en France, émettra depuis « Paris-Mondial » et « Paris-PTT ».

¹⁰ En coopération avec le quotidien « Paris-soir », « Radio-Normandie » diffuse un programme d'informations « Radio-Normandie/Paris-soir » animé par une équipe comprenant Marie-Madeleine Méric (Fourcade).

¹¹ Le personnel administratif et de rédaction de « Radio-Strasbourg » avait été évacué dès septembre 1939 sur Paris, seuls des techniciens étaient restés sur place. Le repli se poursuivra sur Bordeaux puis Toulouse. Une partie de l'équipe rejoignant ensuite Alger où, après novembre 1942, elle animera des émissions en alsacien.

¹² A partir d'août 1941, le Gouvernement pétainiste obtiendra des Allemands la possibilité d'utiliser l'émetteur d'Allois qu'ils contrôlent pour les émissions de la « Voix de la France », station à vocation internationale. Et, en septembre 1941, les Allemands autorisent l'utilisation par « Radio-Nationale » de studios parisiens reliés par PTT avec Vichy.

Par la suite, à partir du 3 janvier 1943, une autre station pétainiste - « La France fidèle » - émettra en français et en arabe à destination de l'Afrique du Nord où les Alliés ont débarqué en novembre 1942 ; et, d'avril au 26 août 1944, sous l'égide du ministère pétainiste de l'Information d'Henriot, émettant en arabe et en berbère sur ondes courtes, la station « La France musulmane » sera censée contre « Radio-Alger » libéré.

Notons aussi la tentative, de juin 1941 à avril 1942, en utilisant l'émetteur de « Radio-Toulouse » sur une fréquence différente du poste officiel, de crédibiliser un « poste noir » pétainiste, « Radio-Révolution » se présentant comme clandestin, « patriote », mais surtout... antigauliste et anti-anglais.

¹³ En fait, il y aura une - seule - autre station en région de zone occupée : Radio Rennes-Bretagne, relayant les émissions de « Radio-Paris » mais ayant aussi, à partir du 1^{er} novembre 1940, des programmes spécifiques - notamment en langue bretonne - confiés aux indépendantistes pro-nazis tels Roparz Hemon (Louis Nemo). Il faut aussi noter la remise en route - pour les besoins de la propagande allemande vers l'étranger - du Poste International, sous le nom de « Radio-Paris-Mondiale », et, à partir du 1^{er} février 1944, la mise en service par l'occupant de l'« Information permanente », station diffusant, depuis la Tour Eiffel toutes les 15 mn, un bulletin d'informations.

¹⁴ A la Libération, Jean Hérol-Paquis, ancien speaker de la radio franquiste de Saragosse lors de la Guerre d'Espagne, membre du Comité d'« Honneur » de la Waffen-SS, se réintégrera en Allemagne où il continuera à officier sur les ondes du poste doriotiste « Radio-Patrie ». Capturé le 8 juillet 1945, condamné à mort le 17 septembre, il sera fusillé le 18 octobre.

¹⁵ Philippe Henriot, venu de la droite catholique, se rallie en 1940 à Pétain. Apôtre de la collaboration, il rejoindra la Milice. Editorialiste de « Radio-Paris » nazi, il y vitupère contre la Résistance et les émissions françaises de Radio-Londres, tout particulièrement contre Pierre Dac et Maurice Schumann.

¹⁶ En mars 1944, l'occupant, dans la crainte du débarquement, ordonne que lui soient livrés tous les récepteurs de radio des départements limitrophes de la Manche : 90 000 le seront pour la seule Seine-Inférieure, 140 000 en Normandie...

¹⁷ Conjointement à celui de Ruell-Malmaison (ex-Radio 37), il servit aussi aux Allemands pour le brouillage de Radio-Londres.

¹⁸ Ils réussiront à retourner en Angleterre par l'Espagne.

¹⁹ Hélas, arrêté en novembre suivant, il sera condamné à mort.

AVIS DE RECHERCHE

Depuis plusieurs mois, je recherche la trace d'un Résistant qui aurait été fusillé dans le Puy-de-Dôme. Je viens d'apprendre - sans certitude - qu'il pourrait l'avoir été à Orcines le 13 juillet 1944. Son véritable nom était Samuel RACHMEL, inscrit sur la plaque commémorative de la synagogue de Lunéville, à côté de ceux de Simon Helfont, Jacques Helfont, Alfred Lewkowicz qui ont été fusillés à Orcines. Mais il a pu, éventuellement, être fusillé sous une fausse identité ? Qui pourrait me communiquer le nom des 24 Résistants fusillés ce jour-là ? Y a-t-il eu des Résistants non identifiés ?

Contacteur Eve-Line BLUM
25000-BESANCON
E-mail : eve.line.blum@gmail.com

Je recherche des informations concernant mon beau-père Philippe BURGUETE, décédé le 22 octobre 1943 et appartenant au réseau Nivelles-Bidassoa. Qui pourrait m'en donner ou m'indiquer où en trouver ?

Contacteur Marina BURGUETE
4 allée des iris, 64500-CIBOURE
Tel : 05 59 47 11 44
E-mail : marina.burguete@neuf.fr

Pouvez-vous me communiquer des informations sur un groupe de résistants de la Région parisienne nommé «Groupe Tronelle» et «Section de réfractaires du XI^e et/ou du XX^e arrondissement de Paris...» ?

Contacteur Jf HOULARD
Quintane, 91330 - YERRES
E-mail : jfh-ev@wanadoo.fr

Je cherche à retracer la vie de mon grand-père, Armand Emile LAUDREL, né en 1904 à la Neuve-Lyre (Eure) et qui a vécu à Joinville-le-Pont à partir des années 30 jusqu'aux années qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale. Je sais que lors de la mobilisation, en septembre 1939, il a été affecté à la 9^{ème} compagnie Auto du TCDN 24 de Paris jusqu'en août 1940. De retour à la vie civile, il travaille à la S.T.C.R.P. (future R.A.T.P.). En septembre 1944, il s'engage volontairement dans l'armée. Incorporé au 2^e rég Auto de Normandie, il est affecté à la 204^e Cie puis à la 1^{ère} Armée Française comme chauffeur de camion... Dans ses affaires, j'ai retrouvé des articles de journaux traitant des actes de Résistance dans la ville de Joinville-le-Pont, notamment celui du 25 août 1944, où un wagon a été renversé sur la RN 4 pour en barrer la route aux armées allemandes. Il aurait lui-même intégré les F.T.P. de la région de Champigny-sur-Marne. Y aurait-il une liste des membres du groupe dont il aurait fait partie, des photographies ou des éléments qui me permettraient de savoir quel était son rôle dans ce groupe ? Je suis également très intéressé par tout autres documents relatifs aux FTP de la région de Champigny-sur-Marne (organisation, actions...). Qui peut m'aider ?

Contacteur Damien DANIELOU
19 rue du Montin 87270-COUZEIX
Tel : 06 17 52 47 11
E-mail : dd.cmoi@yahoo.fr

Je recherche des informations sur quatre personnes ayant participé activement à la lutte contre les Allemands en France pendant la seconde Guerre mondiale.

La première est mon père, Mayer/Mehir BERKOWICZ, né à Varsovie en 1910, ébéniste et marié à ma mère, Tauba/Taucha Bourstein. Tous les deux sont morts à Auschwitz ou dans les trains les y emmenant de France. En 1939, mon père s'était engagé dans l'Armée française comme «Volontaire étranger». Comment pourrais-je savoir dans quelle unité militaire ?

La deuxième est mon oncle Israël FLASBERG/FLAKSBERG, ébéniste, marié avec ma tante Béla Bourstein, née à Varsovie entre 1895 et 97. Ils habitaient avant guerre 68 rue de Charenton, à Paris, qui était aussi l'adresse de mes parents. Israël avait un commerce d'ameublement. Pendant la guerre, sa dernière adresse a été le 11 rue Titon (Paris 11^{ème}). D'après ce qu'il m'a dit, il a participé à la Résistance, un certain temps en Savoie. Après guerre, il recevait une rente du gouvernement français.

La troisième est Mordechaj SIKOTA/SIQUORA, né en 1910 ou 1911 à Varsovie, arrivé en France dans les années trente, électricien. C'est le frère d'un de mes oncles marié avec une des sœurs de ma mère. Pendant la Guerre, il a participé à la Résistance dans le sud de la France, c'est-à-dire dans la région de Toulouse. Après guerre il a émigré en Amérique du sud, probablement au Vénézuéla.

La quatrième est Léon/Lajzer KROWICK/KROVIC né à Varsovie dans les années

1909-12, mari de ma tante, Tauba Berkowicz, et père de Rosine, née en 1939. La famille a habité avant guerre 24 rue Lafitte à Paris et pendant la guerre quelque temps dans L'Orme, à Clichy. Lui s'est engagé dans un régiment de soldats d'origine polonaise en France, elle est passée par Drancy avant d'être envoyée à Auschwitz.

Qui les aurait connus, qui peut me donner des renseignements sur chacun d'eux ? D'avance, Merci.

Contacteur Lucien BERKOWICZ, chez Arië BIRON
Rakefet 83, MISGAV-20175 (Israël)
E-mail : mbtbm@gallian.com

Je souhaite savoir où est inhumé Marcel DOUSSINEAU, né le 1^{er} février 1907 à Argenteuil, qui demeurait à Puteaux et a été fusillé le 18 juillet 1944 par les Allemands à Colpo dans le Morbihan. Merci.

Contacteur Dominique DOUSSINEAU
Appt 68, 30 bd de la Résistance 95100-ARGENTEUIL
E-mail : docado@hotmail.fr

Je suis à la recherche de renseignements sur Monsieur DANDOIS, Résistant en 1942, alors domicilié rue Fratin à Clermont Ferrand. Il a sauvé ma mère à l'époque réfugiée à Clermont et demeurant dans cette maison.

Est-il vivant ? Qui l'aurait connu ? Qui peut m'aider ?

Contacteur Romy SZMIDT STAMM
20, rue des 7 Pommiers
57420-SOLGNE (près de Metz)
E-mail : Stamm-jerodeb@wanadoo.fr

Mon père, Georges DILLIERE, d'Annecy, est décédé il y a 38 ans, à l'âge de 43 ans. Je ne l'ai malheureusement pas connu, car j'avais tout juste un an lorsqu'il nous a quittés. Il a été Résistant ; un tout jeune Résistant, car né en 1926. Son pseudo aurait été «Julot» et il aurait été un des Résistants du plateau des Glières. Je cherche désespérément des informations sur cette partie de sa vie et ne sais pas à qui m'adresser. Qui pourrait me donner des renseignements ? Existe-t-il des archives ? D'avance merci pour toute aide.

Contacteur Stéphanie DILLIERE-BROOKS
Flat 2 Heron House
322 High Holborn
LONDON WC1V 7PB (Great-Britain)
Tel : +44 (0)7710 733 147
E-mail : dillierebrooks@googlemail.com

Je recherche des informations concernant un groupe de Résistants autrichiens, qui se trouvaient à Cazaux-Debat (Hautes Pyrénées) jusqu'en février 1943.

Ce groupe comprenait notamment Joseph MEISEL et Harry SPIEGEL. Il est possible qu'il y ait également eu Tilly SPIEGEL, femme de Hans MARECK. Ce dernier a participé à la Résistance dans la région parisienne, arrêté et libéré lors de la libération de Paris.

Harry Spiegel s'est rendu à Marseille en février 1943, où il a intégré les FTP-MOI. Il aurait infiltré la Kommandantur, et Je recherche plus spécifiquement des renseignements sur lui. Un enfant d'une dizaine d'années - également parti de Cazaux-Debat pour Marseille - a été arrêté, soit pendant le trajet, soit à son arrivée à Marseille. Il avait un lien avec Harry Spiegel. Je recherche aussi des renseignements sur cet enfant.

Qui peut m'en donner ? Merci.
Contacteur : Paul BOUYGARD
16 rue de Vincennes, 64000-PAU
Tel : 05 59 02 05 28
E-mail : bouygard.paul@orange.fr

Epouse d'un membre de l'ANACR Alsace, je suis aussi présidente de l'association culturelle VAL de Linthal (Haut-Rhin), qui projette de valoriser différents sentiers et chemins historiques dans le Massif Vosgien, et qui dans ce cadre envisage la réalisation d'un Parcours de Mémoire dans la haute vallée de la Lauch, sur le thème «Les Chemins de la Liberté : de la Résistance à la Délivrance». Nous recherchons à cet effet des témoignages et des documents iconographiques relatifs aux filières d'évasion vers les crêtes vosgiennes, fréquentées par les insoumis à l'incorporation de force, les réfractaires au S.T.O. ou au R.A.D. ; ou encore par les déserteurs de la Wehrmacht.

Contacteur : Association VAL (Isabelle MARTIN, présidente)
71a, rue du Hilsenfirst. 68610-LINTHAL
Tel : 03.89.76.31.48
E-mail : val-lintal@orange.fr

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SAÔNE-ET-LOIRE

Les Amis de la Résistance du Comité ANACR de la Chapelle-de-Guinchay ont organisé un voyage sur un lieu de mémoire, le Centre Historique de la Résistance en Drôme et de la Déportation, situé dans un ancien couvent de la Visitation à Romans.

Comme ce musée est situé dans le même bâtiment que le Musée International de la Chaussure, celui-ci eut droit à une rapide visite.

Mais, le but du voyage était bien le Centre de la Résistance et de la Déportation où tous furent accueillis par la responsable.

Le point de départ de l'exposition insiste sur la montée du nazisme et le fait remonter à la fin de la Première Guerre mondiale. Les Allemands n'avaient pas admis la défaite et ne rêvaient que de revanche. La présentation est sobre et les murs passent du gris clair au gris foncé à mesure que l'on avance dans la guerre. Les panneaux photos sont accompagnés de réflexions de Résistants, par exemple : «Je n'ai peur de rien, même pas de la mort, car de ma vie, je n'ai rien à me reprocher. Je ne regrette rien» (Georges Bert, 23 ans, fusillé le 25 août 1944 à Tain-l'Hermitage). La responsable nous dit insister particulièrement auprès des jeunes visiteurs quant aux répétitions de l'histoire. Et elle leur demande d'être vigilants afin de conserver leur liberté et de ne pas se faire enrôler malgré eux par des doctrines malveillantes.

Ce fut donc une belle journée, appréciée des quelques 50 participants qui l'ont suivie.

SOMME

Il y a beaucoup d'émotion et beaucoup de monde ce lundi 22 juin 2009, pour la commémoration du 65^{ème} anniversaire de l'attaque de la prison d'Abbeville par la 3^{ème} Compagnie FTP du Vimeu qui, le 22 juin 1944, permit de libérer 161 prisonniers, dont 70 Résistants. Devant la plaque de la rue Dumont, le «Chant des Partisans» est interprété par les enfants de l'école de Rouvroy.

Madame Forestier-Gaillard, présidente départementale de l'ANACR, fille d'André Gaillard, libéré par le commando, présente les excuses des derniers survivants absents pour raison d'âge et de santé, et conte les péripéties de l'attaque et de la libération des prisonniers.

M. Dumont, maire d'Abbeville, très sensible à cet événement, rend alors hommage aux Résistants d'Abbeville ayant aidé leurs camarades emprisonnés à fuir et à se cacher.

M. Frédéric Bureau, directeur départemental de l'ONAC-Somme était présent, les sections d'anciens combattants de la Région étaient représentées avec leurs drapeaux.

Puis ce fut un dépôt de gerbes devant la plaque par le Comité départemental de l'ANACR et par M. Dumont, maire de la cité.

Après que Madame Forestier a remercié les enfants des écoles du Quartier de Rouvroy pour leur participation et les ait fait applaudir, le verre de l'amitié fut offert par la mairie.

LOIR-ET-CHE

Le 12 juin 1944, à la nuit tombante, les Allemands emmenaient jusqu'à Maves dix prisonniers incarcérés à Blois et les fusillaient sur le bord de la rue du bord de la route, près de Pontjoux, afin de terroriser la population par des représailles sanglantes face à l'action de la Résistance locale.

Les corps furent découverts le lendemain matin par les enfants qui allaient à l'école. Deux hommes parmi les dix, Léon Michel et Guy Robin, laissés pour morts, survécurent et témoignèrent sur les circonstances du drame.

Vendredi 12 juin, une cérémonie a eu lieu au monument érigé sur place, en présence de toutes les associations patriotiques avec les porte-drapeaux, de Lucien Maury, rescapé de la Déportation, de Claude Denis, conseiller général, d'Astrid Lonqueu, maire de Maves, des Gendarmes, des sapeurs-pompiers et de nombreux habitants. Jean Rebours, vice-président départemental de l'ANACR, a rappelé les faits avec émotion et rendu un hommage vibrant à ces Morts pour la France. Le saxophone de Jean Pilot jouant «Le Chant des partisans» ajoutait beaucoup d'intensité à cette cérémonie.

RETRAITE DU COMBATTANT PENSIONS

Relèvement du point d'indice au 1^{er} juillet 2009 : valeur passant de 39 à 41.
Retraite du Combattant : 560,88€ par an, soit 280,44€ par semestre.

DORDOGNE

L'assemblée générale du Comité de Montignac de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR) s'est tenue le samedi 21 mars 2009 en présence d'une trentaine d'adhérents, de responsables départementaux : Roger Ranoux (colonel Hercule), Jean-Paul Bedoin, président délégué, membre du bureau national, Yves Bancon (alias Ramon), secrétaire départemental, et de Jacques Cabanel conseiller général.

A l'occasion de la minute de silence observée à la mémoire des adhérents disparus en 2008, le président du Comité Gonzague Deladerrière a de nouveau évoqué celle de son prédécesseur Jean Besse, acteur important de la Résistance en Périgord, et a rappelé que son nom a été donné le 29 juin 2008 à un espace de la place des Sagnes à Montignac.

Le bilan moral 2008 et les perspectives d'activités pour 2009 ont été ensuite développés. Le travail engagé depuis déjà plusieurs années sur le mémorial de la Résistance se traduit par deux réalisations significatives : celle des «chemins de la mémoire» et celle de la rénovation des plaques commémoratives.

La première est terminée sur le Montignacois, elle a fait l'objet, pour les adhérents, d'une visite organisée le 19 octobre de 20 lieux symboliques de la Résistance au «pays de Jacou». La seconde, menée en concertation avec les communes a concerné la stèle du cimetière de Saint-Léon, elle est poursuivie sur la stèle de Valojoux, les plaques de Fanlac et de Montignac ; elle consiste surtout à mieux renseigner le public sur l'identité des victimes de la répression nazie et les circonstances de leur arrestation ou de leur mort.

Dans son action spécifique auprès des jeunes, le Comité entretient des relations privilégiées avec le collège Yvon-Delbos. Le 5 décembre 2008, le secrétaire, Pierre Gaillard, a accompagné Roger Hassan, ancien résistant et déporté à Mauthausen, dans sa rencontre avec les professeurs d'histoire et géographie, et les élèves des classes de 3^e ; ce fut un moment rare d'émotion et de prise de conscience par ces jeunes des atrocités perpétrées contre l'humanité par le régime hitlérien. En 2009, une dizaine d'élèves ont participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Le Comité s'investit aussi dans la rédaction du journal «La Voix de la Résistance en Dordogne», dont Gonzague Deladerrière a pris la responsabilité.

Après l'examen du compte d'exploitation présenté par la trésorière Catherine Michiels, le bureau sortant est reconduit (2 anciens résistants et 8 ami(e)s).

La parole est alors donnée aux personnalités invitées. Jean-Paul Bedoin fait part de la relance en 2009 des activités de l'association «Centre Départemental de la Mémoire» après un passage à vide de presque 2 ans très regrettable, de l'avis aussi de Jacques Cabanel, qui indique que l'objectif est toujours la création de ce centre à Rouffignac. Il s'agit maintenant, en priorité, de recueillir les témoignages d'anciens résistants ou déportés : tâche confiée à Nicolas Courmil, ancien chargé de mission au CDM, employé à ce titre aux Archives Départementales.

DISPONIBLE AU SIÈGE NATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PROGRAMME
DU
CONSEIL NATIONAL
DE LA
RÉSISTANCE
(C. N. R.)

L'exemplaire : 5€
Par 30 : 4,50€ l'exemplaire
Par 50 : 4€ l'exemplaire
Par 100 : 3€ l'exemplaire

CENT POEMES DE LA RESISTANCE

par Alain Guérin

«Poèmes de la DÉFAITE», «Poèmes du MALHEUR», «Poèmes du COMBAT» «Poèmes de la VICTOIRE», «Poèmes du SOUVENIR» : ce découpage et le nom donné à ces cinq parties de l'ouvrage d'Alain Guérin suggèrent au lecteur un titre inversé : «La Résistance en cent poèmes» tant il est vrai que la poésie - même parfois la moins immédiatement explicite - fut une arme dans le combat de la Résistance contre le nazisme et ses clones et avatars, dans le combat de la pensée contre l'obscurantisme, qu'elle fut en elle-même Résistance, et que les poètes ici cités furent des combattants de la Liberté.

Le lecteur y retrouvera des vers célèbres, de «Ma patrie est comme une barque qu'abandonnèrent ses haleurs...» (Richard II Quarante), écrit en septembre 1940 par Aragon au lendemain de la défaite, au poème *Liberté, j'écris ton nom* d'Eluard, qui symbolise une aspiration dépassant la période durant laquelle elle était tant bafouée. Aragon et Eluard, «François-la-Colère» et «Jean-du-Haut», tous deux amateurs de la Résistance intellectuelle.

D'Aragon encore «La Rose et le Réséda», qui rassemble à l'image de la Résistance «celui qui croyait au ciel et de celui qui n'y croyait pas» ou «La ballade de celui qui chantait dans les supplices» : «Et s'il était à refaire

«Je referai ce chemin...»

Et aussi «Avis», ce poème d'Eluard évoquant le martyre de Gabriel Péri :

«La nuit qui précéda sa mort

«Fut la plus courte de sa vie...

«Il n'avait pas un camarade,

«Mais des millions et des millions

«Pour le venger, il le savait

«Et le jour se leva pour lui...»

D'autres poètes célèbres ont tout naturellement trouvé leur place dans ses pages, à la mesure tout à la fois de leur talent et de la place qu'ils eurent dans la Résistance, notamment sur le front de la pensée mais pas seulement : Desnos bien sûr, qui mourut libre au camp de concentration de Theresienstadt le 8 juin 1945, d'épuisement consécutif aux sévices préalablement connus aux camps d'Auschwitz, Buchenwald, Flossenbürg et Floha, et dont on lira avec émotion «Le veilleur du Pont-au-change», écrit peu avant son arrestation le 22 février 1944, Georges-Emmanuel Clancier, Max Jacob, Tristan Tzara, René Char, Pierre-Jean Jouve, Loys Masson, Philippe Soupault, Jules Supervielle, Pierre Emmanuel, Henri Michaux, Jean Cassou, Pierre Seghers, Michel Leiris...

Et d'autres, peut-être un peu moins connus du grand public mais qui n'en furent pas moins à la fois des Résistants valeureux et des écrivains et poètes de valeur, tels Jean Marcenac, Eugène Guillevic, Léon Moussinac, Maurice Honel, Pierre Unik, Jean Lescure, André Ulmann ou Raymond Burgard, dont on se souviendra qu'il fut l'exemple des «Lycéens de Buffon», et d'autres encore tels Jean Tardieu, André

Frénaut, Alain Borne, René Lacôte, Georges Ribemont-Dessaignes, Jean Cayrol, Francis Ponge, Pierre Morhange, Louis Parrot...

Viviane Dubray-Snoec, Marianne Cohn, Madeleine Riffaud, Lise Deharme, Arlette Humbert-Laroche, Micheline Maurel, Edith Thomas, témoignent par leurs écrits présentés dans ce recueil que Résistance, poésie et poésie résistante furent aussi au féminin.

Dans ces temps où la culture était suspecte et étroitement surveillée, écrire des poèmes magnifiant la patrie, la liberté, la fraternité, évoquant les affres des persécutions, de l'emprisonnement et de la torture, exaltant le courage des suppliciés face aux bourreaux et celui des combattants de l'ombre résistants à l'oppression ne pouvait que désigner leurs auteurs à la vindicte de l'occupant et de ses complices du régime du «Maréchal Ducono» tel que l'appela Desnos dans un poème ici reproduit.

Si Desnos mourut victime du nazisme mais libre, son compagnon en surréalisme, en poésie et en Résistance, Pierre Unik, tomba début 1945 en tentant de s'évader d'un camp de la mort, camp que ne connut pas Max Jacob, qui décéda à Drancy alors même qu'il était inscrit dans un convoi vers Auschwitz. Après avoir connu Ravensbrück et Bergen-Belsen, Arlette Humbert-Laroche décéda en

1943 à 30 ans à Bergen-Belsen, Marianne Cohn fut assassinée par la Gestapo d'Annemasse le 7 juillet 1944...

De manière inattendue mais ô combien justifiée sont aussi reproduits parmi ces «Cent poèmes...» le «Chant des Partisans», associé aux noms de Joseph Kessel, Maurice Druon et Anna Marly, et la «Complainte du Partisan», à ceux d'Anna Marly et d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, mais aussi des... «messages personnels» de la BBC !

Pour terminer cette évocation de «Cent poèmes de la Résistance», citons les deux premiers vers de «Je n'aurai donc», du poète tombé à l'âge de 36 ans sur les barricades de Paris insurgé le 20 août 1944, André Chennevière :

«Je n'aurai donc pour me survivre

«Que ces mots, que ces lignes...»

Par la conception même de cette anthologie, par les quelques denses lignes de présentation qui accompagnent les poèmes et leurs auteurs ici présentés, Alain Guérin, en écho à André Chennevière, témoigne de et - au-delà de la mort et du temps écoulé - contribue à l'étonnante modernité et par là-même vitalité de la Résistance, de la poésie, de celles et ceux qui furent poètes résistants.

Alain Guérin : *Cent poèmes de la Résistance*, 216 pages, Editions Omnibus. Octobre 2008. 29 €.

ARGENTON-SUR-CREUSE DANS LA GUERRE

par Pierre Brunaud

Le 14 juillet dernier, arrivait dans le village de Maillé, en Indre-et-Loire, le Procureur général du grand port allemand de Hambourg. Ulrich Maass est venu enquêter sur l'assassinat, le 25 août 1944, de 124 habitants du village massacré par les nazis. Sa première déclaration fut simple au possible : «J'ai

honte de ce qui a été commis ici par les Allemands » ; Il s'est donc mis en tête, depuis 2004, d'identifier si encore possible, les criminels. Jusqu'ici, il n'avait été identifié qu'un responsable, condamné par contumace il y a plus de 50 ans : un sous-lieutenant. Un certain nombre des témoins qui restent encore attestent qu'il ne s'agissait pas d'un massacre dû aux S.S., mais à la Wehrmacht. D'où l'intérêt de l'établissement de la vérité, pour ne pas donner une vision faussée de ce que nous avons pratiquement tous connu.

Mais il n'est pas que Maillé dont le souvenir d'un tel massacre ne franchit guère, depuis 1944, les modestes limites. L'été dernier encore parut un livre qui pratiquement révéla à l'opinion un autre massacre peu souvent évoqué depuis lors, celui d'Argenton-sur-Creuse.

Le 9 juin 1944 au matin, une formation F.F.I. - commandée par Roland Despains - s'était emparée d'un train de wagons d'essence. Mais pendant deux jours, les premiers détachements de la division Das Reich (les S.S. de Lammerding) arrivèrent, emmenant des otages dont les corps furent retrouvés le 12 juin 1944 près de Limoges : 67 cadavres, alors même que les nazis avaient récupéré le train en raison de leur supériorité de forces et de moyens par rapport au groupe FFI qui l'avait d'abord capturé.

Pierre Brunaud : *Argenton-sur-Creuse dans la Guerre*, 224 pages. Editions Alan Sutton, 2008. 23 €.

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)

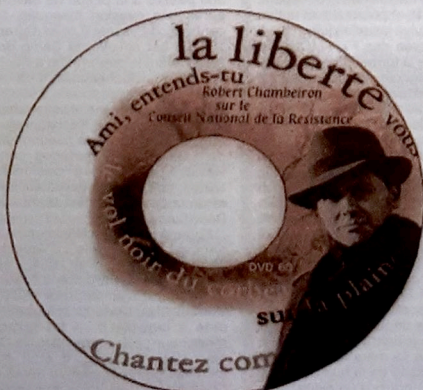
..... L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 € : 25 € x =

Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.



LIBERATION DE PARIS LES CENT DOCUMENTS

par Henri Rol-Tanguy et Roger Bourderon

Lors de sa sortie en 1994, au moment du 50^{ème} anniversaire de la Libération, nous avions évoqué tout l'intérêt de ce livre. Quinze ans plus tard, il n'en a rien perdu, alors que nous célébrons le 65^{ème} anniversaire de la libération de la capitale et de la France. Le sous-titre du livre pourrait presque dispenser d'en rendre compte : ni cent souvenirs, ni cent hypothèses, ni cent interprétations, mais cent documents. Cent pièces d'archives, d'époque, conservées notamment grâce à la sécurité qu'offrait le légendaire P.C. souterrain des Catacombes. Cent pièces qui courent court à des à des polémiques sans objet.

Dans les brefs textes de Rol-Tanguy (ou dans les explications de Roger Bourderon) se détachent des mises au point et des prises de position qui mériteraient d'être toutes citées mais dont seront retenues celles qui concernent son départ de Paris en 1942 pour raisons de sécurité, son départ de Paris en été 1942, les conditions de sa nomination à la tête de la région P.1, la responsabilité qu'il prit le 14 août du «passage au grand jour», alors que déjà les grèves insurrectionnelles battaient leur plein, sa célèbre intrusion à la Préfecture de Police, etc.

Les points d'histoire ? Le livre en fourmille, de l'ordre d'«action immédiate» donné par le général de Gaulle au général Delestraint dès le 21 mai 1943, la nécessité de tenir compte de toute situation locale dans l'application de l'ordre général d'insurrection du 6 juin ; les premiers contacts avec les alliés pris au mans dès les 15 et 16 août, l'aveu de Nordling que, pour sa première intervention bénéfique puisque concernant des libérations de résistants, il n'aurait rien pu faire sans la Résistance, le refus des itinéraires de repli pour les Allemands, la journée décisive du 20 août contre la trêve, les missions de Varreux et Gallois, les circonstances de la capitulation de von Choltitz...

Libération de Paris, les cent documents, par Henri Rol-Tanguy et Roger Bourderon, préface de Jacques Chaban-Delmas. Editions Hachette, 1994. 27,50 € + port. Disponible au siège national.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration

79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication: Robert CHAMBEIRON

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 13 €
Etranger 14 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier

numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant: Jean-Paul RIFFAULT

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél.: 01.40.03.96.60